

Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable. Il en existe une délégation dans chaque région, le **Centre Régional de la Propriété Forestière** (CRPF).

Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété
- Agrément des Plans Simples de Gestion



INVITATION

Jeudi 14 décembre 2017

de 14h à 17h

Cuges-les-pins (13)

Visite d'un chantier forestier

Pin d'Alep et bois énergie, quel rendu après exploitation ?

Participation gratuite, inscription conseillée

Renseignement par téléphone : 06.28.58.05.71

04.95.04.59.04

par courriel : nicolas.joly@crpf.fr

Informations sur www.cnpf.fr/paca/



Création graphique : Karine Girault
Crédit photo : - CRPF PACA © CNPF



COORDONNÉES

Centre Régional de la Propriété Forestière

7, impasse Ricard Digne

13 004 MARSEILLE

04 95 04 59 04

paca@crpf.fr

www.cnpf.fr/paca

Action soutenue financièrement par





Le pin d'Alep, une essence Méditerranéenne

Le pin d'Alep est une des principales essences forestières des Bouches-du-Rhône. Historiquement, il était utilisé dans la construction ou la production de sève (le gemmage). Aujourd'hui, ses principaux débouchés sont la pâte à papier ou le bois énergie. En effet, une majorité des peuplements présents dans notre département sont spontanés, recolonisant les anciennes terres agricoles abandonnées après la guerre. L'absence de sylviculture a abouti à des peuplements assez hétérogènes, mais d'une qualité « bois » assez faible et elle s'explique en partie par le peu de débouchés offerts aux bois de faible qualité par le passé. Néanmoins, des débouchés existent à présent et favorisent la réalisation de chantiers dans ces peuplements.

Néanmoins, la coupe de bois est une action qui peut soulever de nombreuses questions chez le propriétaire forestier privé. C'est afin d'essayer de répondre au mieux et par l'exemple que nous vous proposons cette visite d'une coupe forestière au domaine des espèces à Cuges-les-pins.

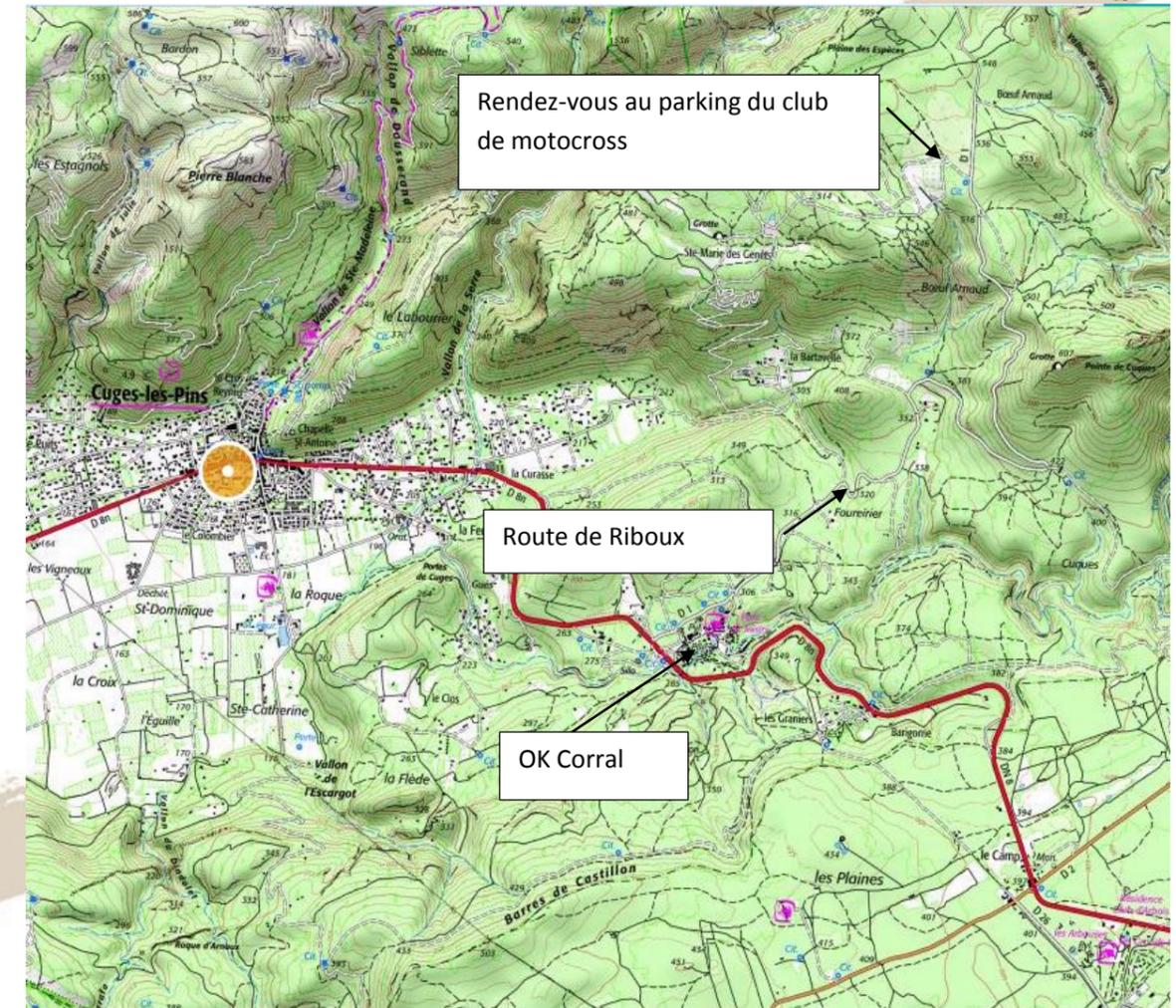
Au cours de la visite, nous aurons la possibilité d'observer un peuplement avant et après la coupe. Nous présenterons quels sont les objectifs recherchés lors de la gestion forestière, les moyens qui ont été mis en œuvre et enfin l'intérêt d'un regroupement de propriétaires dans le cas de forêts morcelées.

La présentation sera assurée par le CRPF, M. Beleza (le propriétaire du domaine des Espèce), l'entreprise INOVA (acheteur final des bois).

***N'oubliez pas de prendre des chaussures
et une tenue adaptées à la forêt.***



Le rendez-vous



LIEU DE RENDEZ-VOUS : PARKING DU CLUB DE MOTOCROSS, SUR LA ROUTE DE RIBOUX



Inscription souhaitable

par téléphone : 06.28.58.05.71

par courriel : nicolas.joly@crpf.fr